



**MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DES APPALACHES**

**AVIS PUBLIC**

**AVIS SPÉCIAL** est, par la présente, donné à la Municipalité de East-Broughton et à M. Philippe Brodeur, représentant 9342-8837 Québec Inc., par le soussigné, Louis Laferrière, directeur général secrétaire-trésorier de la MRC des Appalaches, que :

**«Le 29 septembre 2021, M. Pierre-Alexandre Arial a exercé son droit de retrait concernant l'adjudication d'un immeuble situé au 956 chemin Boadway, à East-Broughton, province de Québec, circonscription foncière de BEAUCE le tout conformément aux articles 1057 et suivants du Code municipal du Québec;**

Le tout en vertu d'un acte publié au bureau de publicité des droits portant le numéro 26 728 061 au Livre foncier de la circonscription foncière de BEAUCE.

Donné à Thetford Mines ce treizième jour d'octobre 2021

Louis Laferrière  
Directeur général et secrétaire-trésorier

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je soussignée, Louis Laferrière, directeur général secrétaire-trésorier de la MRC des Appalaches, 233 boulevard Frontenac Ouest, Thetford Mines, certifie sous mon serment d'office que j'ai transmis cet avis spécial à la Municipalité d'East-Broughton ainsi Philippe Brodeur, représentant 9342-8837 Québec Inc. conformément à l'article 1059 du Code municipal du Québec,

Signé à Thetford Mines ce treizième jour d'octobre 2021

Louis Laferrière  
Directeur général et secrétaire-trésorier